

MAIRIE DE MÉOLANS-REVEL

Décembre 2020

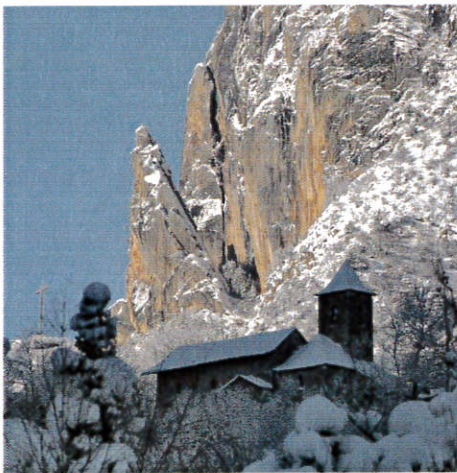


CHERS HABITANTS DE MÉOLANS-REVEL,

Nous souhaitons vous tenir informés des travaux et projets menés par le Conseil Municipal.

Nous espérons y arriver le mieux possible à travers cette page que nous essayerons de rédiger régulièrement.

Si vous aussi souhaitez partager des informations, n'hésitez pas à nous proposer vos textes !



Bonnes fêtes à tous !

LA BIBLIOTHEQUE

Réouverture le mardi 1^{er} décembre

Mardi : 15h-17h

Mercredi : 14h-16h

Vendredi : 14h-16h

Foire aux Questions le 11/12

MobilNumUbaye le 18/12

VIE COMMUNALE

Une population stable En février 2020 M. Jean-Claude CUENOT a été chargé de la réalisation du recensement sur la commune. Le comptage issu de la collecte ainsi réalisé indique que la commune compte :

- 445 logements dont 153 résidences principales, 287 résidences secondaires, occasionnelles ou logements vacants et 5 logements non enquêtés
- Pour un total de 345 habitants

Un tri des déchets simplifié pour limiter les erreurs et mieux valoriser les déchets : Au début de l'année la collecte des déchets a été modifiée avec la disparition des containers bleus (papier). Les 4 points de collecte de la commune (Martinet, Fresquièrre, Rioclar Bas et Rioclar Haut) comptent chacun **3 types de containers**. Pour les déchets encombrants et issus des activités professionnelles, **la déchetterie de Plan Lacroix vous accueille du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.**

- **Conteneur vert :** pour les EMBALLAGES en verre (bouteilles et bocaux), pas de vaisselle ;
- **Conteneur jaune :** pour TOUS les emballages et papiers. Ces ordures doivent être mises individuellement dans le container, **SANS SACS** ;
- **Conteneur noir :** pour les ordures ménagères restantes (couches, brosses à dents, vaisselle en plastique, mouchoirs usagés...). Ces ordures doivent être jetées dans des **SACS FERMES**.
- A la Fresquièrre se trouve aussi un container déposé par l'Envolée pour le recyclage des **vêtements et textiles** encore utilisables ou usagés.

Fleurissement des villages : Et si la commune réalisait elle-même ses semis ? Chaque année l'achat des fleurs (et leur entretien) représente un budget important, mais nécessaire pour l'attrait et la convivialité. Nous proposons que des semis (sous serre) soient réalisés par tous au début du printemps afin de disposer des plants le moment venu. **La Mairie recherche donc des graines et des jardiniers pour participer à ce projet. N'hésitez pas à vous faire connaître !** Dans le même ordre d'idée, les habitants des villages devraient participer à l'arrosage des fleurs mises à leur disposition.

LES ENFANTS

Décorations de Noël avec le Comité des Fêtes : Le dimanche 19 décembre (à confirmer), le Comité des Fêtes invite tous les enfants (et les adultes) à venir installer des décorations de Noël sur les arbres devant l'école. Rendez-vous à partir de 14h, fabrication de décoration, « boules porteuses de message »..., chocolat et vin chaud à 16h. Masques et gestes barrières.

Prise en charge d'une partie du coût de la Carte ZOU : Les documents doivent être déposés avant le 31 décembre. Pour les enfants de la commune. Un formulaire est à remplir (disponible sur le site de la commune) à la mairie avec :

- Photocopie de la carte d'identité du demandeur ;
- Justificatif de paiement de la Carte ;
- RIB du demandeur.



Igloo à la Maison du Bois

LA MAISON DU BOIS

Réouverture le 15 décembre ?

Du mercredi au samedi 14h30-18h

EXPOSITION (A LA MAIRIE)

La médiathèque expose du 5/10 au 23/01 des photographies : "60 ans de mise en eau du lac de Serre-Ponçon"



Vue sur les champs de Chaudon

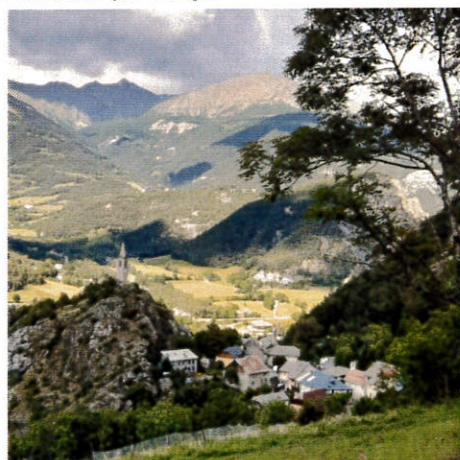
NOUS CONTACTER

04.92.81.08.69

<http://www.meolans-revel.fr/>

Lundi - vendredi 9h-11h30 / 14h-17h30

Mercredi 9h-11h30



Village et clocher de Méolans

Cantine scolaire : Lou Riouclar étant fermé, les enfants de l'école mangent au Centre Jean Chaix à Barcelonnette. Les repas étaient facturés 6€ aux Mairies qui demandent une participation de 3,50€ aux parents. Les repas seront facturés 7,50€ à partir du 1^{er} décembre et le transport des enfants pour le mois de novembre s'élève à 1530€, pris en charge par les Mairies. Elles demandent donc aux parents de bien vouloir accepter une augmentation du coût des repas de 1€ tant que le village vacances Lou riouclar est fermé.

L'EAU POTABLE

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2019 vient d'être remis à la commune :

- La commune compte 341 abonnés avec un consommation annuelle d'environ 117m³/an/abonné (320 abonnés en 2009) ;
- La commune compte 5 sources et 31km de canalisations d'eau potable.
- Le rapport met en avant une baisse de rendement du réseau de distribution par rapport à l'année 2018. Cela indique des pertes (fuites) qui ont été évaluées à 3,2m³/jour/km (2,7m³/j/km en 2018) ;
- Au niveau financier, pour une facture type annuelle de 120m³, l'abonné paie un peu moins de 290€ (soit 2,41€/m³) : 46€ pour la collectivité, 180€ pour le délégataire et 63€ de taxes et redevances.

Création d'un réseau d'eau potable pour les quartiers des Clots, Grande et Petite Blaches et Chaudon : Ces secteurs regroupent une vingtaine d'habitations. Leur alimentation en eau se fait par la source des Blachettes, captée sommairement avec des conduites d'eau privées, sans stockage ni traitement. Une étude pour la création d'un réseau d'eau potable communal a été réalisée. Il en ressort :

- La source actuelle est suffisante pour les besoins de consommation et de défense incendie ;
- Réalisation d'un réservoir au-dessus des clots suivi d'environ 3km de conduite avec 2 réducteurs de pression ;
- Coût de réalisation avec défense incendie : 562 000 €, subventionnable à 70% maximum.

ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Deuxième édition de la carte des randonnées pédestres autour de Méolans-Revel : 5 balades au départ de La Fresquière sont décrites dans un dépliant disponible à la Mairie, dans les hébergements et les commerces de la commune. Ce dépliant sera complété avec d'autres itinéraires créés ou remis en état à partir des différents hameaux de la commune :

- **Les Villages Perchés :** à la découverte de St Jacques, Les Chanenches, Les Michels depuis la Mairie ;
- **Petite Balade au fil de l'eau :** au bord de l'Ubaye entre la Maison du Bois et le Camping de Riouclar ;
- **Le Village de Riouclar :** depuis La Fresquière par Les Méans et Roche Courbe, retour par Maison Blanche ;
- **De l'Ubaye à l'Adret, Ubaye, Forêt et Vigne :** La Fresquière, village de Méolans et retour par Chaudon et St Jacques ;
- **Circuit des Maures Basses :** village de Méolans, Gaudeissard, les Maures ;
- **En plus, Le Patrimoine Laverqan :** départ au parking Audemard, 2 itinéraires agrémentés de ruches informant le promeneur sur le patrimoine naturel et culturel de l'ancienne paroisse du Laverq.